

Commune de Hirsingue

date de dépôt : 28 Mars 2013
demandeur : Madame ACKERMANN Claudine
pour : Modification de la vitrine existante
adresse terrain : 4 rue Paul Lang à Hirsingue
(68560)

ARRÊTÉ
De non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Hirsingue

Le Maire de Hirsingue,

Vu la déclaration préalable présentée le 28 Mars 2013 par Madame ACKERMANN Claudine demeurant 5 rue Papon – 68480 LEVONCOURT

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la modification de la vitrine existante
- sur un terrain situé 4 rue Paul Lang à Hirsingue (68560) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les pièces fournies en date du 28 Mars 2013

Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 21.12.1988, modifié le 23.04.2004 et le 27.01.2006 et ayant fait l'objet d'une révision simplifiée approuvée le 8.09.2006 ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à Hirsingue, le 25 Avril 2013
Pour le Maire,
L'Adjoint à l'Urbanisme
Pierrick BUCHON

